

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	89 (1960)
<b>Heft:</b>	11-12
 <b>Artikel:</b>	L'éducation de nos jeunes filles par l'enseignement des travaux à l'aiguille
<b>Autor:</b>	Gremaud, Gabrielle
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1040333">https://doi.org/10.5169/seals-1040333</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'éducation de nos jeunes filles par l'enseignement des travaux à l'aiguille<sup>1</sup>

Un écrivain français a dit : Les femmes font et défont les maisons. Vous connaissez cet adage et vous êtes à même, dans vos différents milieux, d'en constater toute la vérité.

Je crois que l'habileté manuelle ou l'ignorance des principes qu'elle implique sont des éléments qui constituent le bonheur ou le désastre d'un foyer.

Par l'enseignement des travaux manuels, nous travaillons donc d'une manière très directe au bonheur des foyers de demain. Par les travaux à l'aiguille, nous formons des jeunes filles actives, ayant le goût de l'arrangement, la délicatesse des formes et des couleurs, disons mieux encore, des jeunes filles économies, prévoyantes, ayant l'esprit d'ordre et de propreté. Or, c'est précisément par ces qualités jointes à un grand amour du devoir et de la famille que la femme devient l'âme du foyer et qu'elle en assure le bien-être et le bonheur.

Nous avons donc une tâche magnifique à remplir. Celle de former des femmes adroites, habiles, capables de se servir de leurs dix doigts pour apporter à leur foyer du bonheur « visible ».

Pour réussir dans cet enseignement, il faut que nous soyons nous-mêmes convaincues de la nécessité, de la beauté de cette discipline. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrons communiquer à nos élèves un enthousiasme de bon aloi et le goût de ces travaux, petits travaux qui n'ont l'air de rien, moulés qu'ils sont dans la monotonie d'une journée de ménagère.

Un danger qui pourrait nous guetter, c'est la routine qui est l'ennemi de tout progrès, de toute initiative. Nous ne devons pas nous laisser enlisier dans ce qu'on nomme « le terrible quotidien », mais avoir constamment l'esprit tourné vers le mieux, vers le progrès, faire un choix parmi les nouveaux modèles que nous apporte la mode. Chaque année, nous pouvons rajeunir nos connaissances, effectuer, grâce à nos expériences, une judicieuse mise au point.

Un immense progrès s'est réalisé, ces dernières années dans l'application du programme à l'école primaire. Actuellement, soit la souplesse du programme, soit les nouveautés que nous apporte la mode, nous permettent de réaliser de magnifiques travaux qui font la joie de nos petites filles. Je pense aux tabliers de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année qu'il est si aisés, avec un peu d'imagination, de varier formes et couleurs. Je pense à la blouse kimono, à la jupe, à la chemise de nuit pour lesquelles nous trouvons des tissus les plus divers et qui font la joie de nos petites filles.

<sup>1</sup> Conférence présentée aux Semaines d'études pédagogiques pour les institutrices fribourgeoises, en juillet 1960.

un brin coquettes et vaniteuses. Je pense aux multiples petits travaux si faciles à exécuter avec un peu d'étamine ou de grosse toile, du gros coton et quelques points simples. Travaux qui peuvent sortir des mains de nos plus petites élèves. Tout cela contribue largement, me semble-t-il, à faire aimer les travaux à l'aiguille.

Il importe que nous soyons très ouvertes à tout ce progrès, à toutes ces nouveautés. Une telle attitude exige de notre part un effort et peut-être un supplément de travail. Car il faut réfléchir, essayer, confectionner peut-être de nouveaux modèles, afin de les présenter aux élèves.

Je ne puis vous conseiller d'imiter Christian Dior, un chef de file dans la confection parisienne. Un homme qui a conquis la Ville-Lumière par la puissance de son inspiration et la richesse de son talent. Avant la création de ses deux collections, 2 fois par année, Christian Dior se retire dans un moulin aux environs de Fontainebleau et là pendant un mois de solitude, il réfléchit. Puis, durant les derniers jours de sa retraite, il esquisse de 500 à 600 croquis. Si nous ne pouvons pas en faire autant, du moins préparons bien nos leçons. Aucune leçon du programme ne demande autant de préparation et d'imagination que les leçons de travaux manuels, dit-on parfois. Peut-être cette affirmation est-elle aussi la vôtre.

Cherchons donc à nous perfectionner. Est-il une branche de votre programme scolaire qui exige en effet autant d'initiative, autant de modifications que les travaux à l'aiguille ? Et dans ce domaine, les connaissances reçues au cours normal exigent nécessairement, après quelques années, une réadaptation.

Il est aisément actuellement de se mettre à la page, les possibilités sont si nombreuses. Journaux, revues, cours rapides, modèles et patrons si faciles à trouver dans le commerce. En passant je vous signale (pour celles qui ne la connaissent pas) l'association suisse des maîtresses d'ouvrage qui compte dans notre canton une centaine de membres parmi lesquels se trouvent des professeurs de coupe et de couture, des maîtresses d'ouvrage et des institutrices enseignant les travaux manuels. Cette association a pour but le développement de l'enseignement des travaux à l'aiguille dans nos écoles. Elle prévoit une ou deux réunions par année, au cours desquelles il est proposé soit la visite d'une fabrique, soit une démonstration ou application de nouveaux modèles ou nouveaux procédés. Chaque réunion apporte à ses participantes un réel enrichissement.

Surtout ne considérons pas cet enseignement comme une corvée, une tâche harassante, un fardeau. Je sais qu'il y a des classes surchargées et cela est très regrettable pour la maîtresse et surtout pour les élèves qui ne peuvent pas recevoir ce qu'elles seraient en droit d'acquérir. Supposez une leçon de 2 heures dans une classe qui compte 24 élè-

ves, il est impossible à la maîtresse de donner plus de 5 minutes à chaque élève, ce qui est insuffisant surtout chez les petites, car, vous le savez, chez ces débutantes mille petits détails sont à surveiller : tenue de l'aiguille, emploi du dé, tenue de l'ouvrage, etc. Que dire alors des classes de 30-40 élèves ? Une maîtresse me racontait un jour qu'à l'issue d'une leçon, une petite fille pleurait parce qu'étant en fin de file, elle n'avait pu passer chez la maîtresse ; donc cette enfant avait perdu son après-midi. Etat de chose regrettable, n'est-il pas vrai ? Cependant il y aurait moyen d'y remédier ; assurer une bonne organisation du travail. Donner à ces élèves, qui doivent attendre, une répétition, soit de points, soit de couture, soit de boutonnière.

Face à cette besogne disproportionnée au temps dont vous disposez, vous êtes peut-être tentée de croire que le programme est trop chargé. Non, le programme actuel est bien simplifié si on le compare à celui de naguère. Il est simplifié quant à la quantité des ouvrages à effectuer et quant à la manière de les exécuter. Je sais que des institutrices d'autres cantons envient notre programme si précis et si simple. Si une simplification était à envisager, ce serait sous un angle tout autre. Peut-être serait-il à propos de nous poser une question : notre enseignement est-il en plein accord avec l'application du programme ? A l'impossible nul n'est tenu. Il n'est pas demandé à la maîtresse par exemple de faire les  $\frac{3}{4}$  du travail de l'élève, ce qui naturellement, vous impose d'y consacrer une partie de vos soirées. L'enfant à qui vous avez enlevé toutes les difficultés, qui n'a plus qu'à coudre une couture bien fauflée par la maîtresse, cette enfant n'a rien appris. Lorsque vous avez enseigné à vos élèves les règles de grammaire, vous leur laissez le soin de les appliquer. Ce n'est pas vous qui faites leurs dictées et leurs rédactions. Pourquoi dans l'enseignement des travaux à l'aiguille renverser les rôles ? Pourquoi, après avoir bien expliqué la manière de procéder, ne laisseriez-vous pas l'élève surmonter elle-même les difficultés ? Certes des coutures seront moins bien faites, l'exposition des travaux moins brillante, mais l'élève y reconnaîtra le résultat de son travail. Monseigneur Dupanloup l'a très bien dit : ce que le maître fait par lui-même est peu de chose, ce qu'il fait faire est tout.

Voilà la réflexion que me faisait une maîtresse, il y a quelque temps. « Les premières années de mon enseignement, j'avancais le travail de mes élèves, je les retenais après l'école, pour que mon exposition soit belle. Maintenant me disait-elle j'ai changé de méthode. Je laisse surmonter toutes les difficultés aux élèves, au risque parfois de laisser des travaux non terminés pour le jour de l'examen. Résultats : Les élèves ont la fierté d'avoir tout fait elles-mêmes. M<sup>me</sup> l'inspectrice se rend mieux compte des possibilités de chacune. » Il ne faudrait naturellement pas tomber dans l'extrême contraire et négliger soit la préparation, soit la correction des travaux.

Puis ne choisissons pas des travaux qui nécessitent un montage ou des mises au point trop difficiles, sinon la maîtresse sera obligée d'y mettre la main bien plus qu'il est nécessaire. Le but de l'enseignement des travaux à l'aiguille n'est pas de faire tel ou tel ouvrage, mais d'apprendre à l'enfant à coudre.

Ne négligeons pas non plus le mode simultané d'enseignement, il me semble qu'il est un peu délaissé. Le cadre de démonstration, par exemple, qui rend de si grands services n'existe même pas dans certaines écoles. Je vous cite un exemple : une maîtresse a donné, l'année dernière, une leçon de remaillage individuellement, et cette année elle s'est servie du tableau noir et du cadre de démonstration. Elle a constaté combien la seconde méthode est plus rapide et mieux comprise par les élèves.

1. Grandes mailles de 25 cm. au tableau noir.
2. Explication des parties de la maille.
3. Faire distinguer la vraie maille de la fausse maille.
4. Chaîne de mailles verticale, horizontale.
5. Puis application sur un tricot.

A la fin de l'heure toutes les élèves avaient fait 4 tours de remaillage. Elles avaient parfaitement saisi la manière de remailler. Nous pouvons procéder de la même manière pour l'étude des points, des coutures, des boutonnières et du raccommodage dans le tissu. Ce sera un gain de temps pour vous et pour les élèves, sans compter que cela facilite la discipline.

Nos leçons de travaux manuels ne doivent pas avoir comme unique but d'apprendre à nos élèves à coudre ou à raccommoder. Nous savons que cet enseignement est formateur dans tout le sens du terme. Songeons à sa valeur esthétique par la formation du goût dans le choix des formes, des couleurs, de l'ornementation. Ce sens du beau, la fillette peut l'acquérir dès l'école primaire.

Ne jetons pas par-dessus bord la valeur intellectuelle de cet enseignement. Celui-ci implique la réflexion, et partant, la formation du jugement pratique de nos élèves s'opère à notre insu, bien souvent. Observons-les, alors qu'elles cherchent la trame et la chaîne de leur morceau de toile, ou l'endroit précis où telle couture s'agencera dans telle autre.

Faut-il nommer la valeur morale de l'enseignement des travaux à l'aiguille ? C'est alors l'acquisition d'habitudes importantes pour la vie familiale, professionnelle et qu'il importe de souligner ; habitude du travail soigné, bien fait, bien fini surtout. Je songe aux fils arrêtés avec soin, habitude de persévérance dans l'effort pour aller jusqu'au bout de la tâche, alors qu'il serait plus aisément d'en « bâcler » la fin. Habitudes de prévoyance, d'économie, de précision, d'ordre. Quelle merveilleuse occasion de former le caractère de nos fillettes.

Et toutes ces valeurs rejoailliront sur la famille de demain, sur celle que fondera la fillette que nous aurons éduquée par l'enseignement des travaux manuels.

Envisageons un instant le côté négatif de la question. Une maman qui ne sait pas bien coudre et raccommoder et qui par conséquent doit acheter des vêtements confectionnés ou s'adresser à une tailleuse pour remettre en bon état la moindre pièce de lingerie (exemple : une tailleuse m'a raconté qu'un jour une maman lui a apporté un manteau pour y recoudre le pendoir !). Cette maman multiplie les dépenses et fait ainsi une grande brèche au budget familial. A ce moment le salaire du mari ne suffit plus et l'on comprend qu'elle ait la tentation de parfaire ce salaire par un travail à l'usine. Cette pauvre maman qui va négliger son ménage, l'éducation de ses enfants, peut-être compromettre la paix de son foyer, verra bientôt s'effeuiller ses illusions. Elle verra ou ne verra même pas que l'argent qui entre par une porte sort par l'autre. Au Canada on estime que le 25 % des revenus familiaux passent à l'achat de vêtements. Une jeune fille vendeuse dans un magasin de confection et lingerie me disait un jour que leurs meilleures clientes étaient les filles de fabrique. Les bas, les vêtements sont-ils endommagés ? on ne les répare pas, on en achète de neufs.

Mais si la mère de famille veut faire son devoir en restant dans son foyer et que cette maman ne sache pas employer ses dix doigts, si elle n'est pas favorisée par la fortune, alors c'est la misère qui guette ce foyer.

*Exemples :*

1. Je connais deux familles qui comptent le même nombre d'enfants et dont les maris ont la même paie. Dans la première la maman sait bien coudre : ils sont dans l'aisance, les enfants toujours bien habillés. Dans la seconde la maman ne sait pas coudre : c'est presque la misère.
2. Dans une école, la maîtresse en fin d'année scolaire a permis à ses élèves de prendre leur ouvrage à la maison pour y coudre les pressions. Les mamans les ont cousues. Résultat : la maîtresse a dû refaire presque tout le travail ! . . .

Discutons quelquefois de ces graves questions avec nos élèves. Pourquoi ne pas consacrer de temps en temps une heure, au lieu de tirer l'aiguille, à leur faire comprendre l'utilité de certains travaux ennuyeux, par exemple, le raccommodage.

Il est aussi une poésie du foyer qu'il s'agit de révéler à nos élèves. Il est nécessaire de les convaincre que, dans l'accomplissement des travaux féminins de contexture si humble et cependant de portée si haute, se cache le secret d'une science précieuse entre toutes : celle d'être contente de son sort et de trouver dans cette besogne bien accomplie leur plein épanouissement.

En tant qu'éducatrice et maîtresse de travaux manuels, nous éditions non seulement le bonheur des foyers, mais nous pouvons nous mettre au service de l'Eglise et de la morale. Tout en parlant tissus, couleurs, mode avec vos grandes élèves, vous avez l'occasion de leur faire remarquer que la décence ne boude pas l'élegance, mais qu'au contraire elle est un de ses éléments essentiels.

Pie XII disait : Votre zèle contre les vêtements indécents ne sera pas seulement réprobateur, mais constructif. Montrez pratiquement au monde comment une jeune fille peut bien harmoniser, en ses habits la loi supérieure de la vertu avec celle de l'hygiène et de l'élegance. »

Donnons donc le meilleur de nous-mêmes à cette magnifique tâche. Ainsi nos élèves devenues habiles dans le domaine qui est le leur, bientôt reines d'un foyer à elles, domineront mieux leur travail, s'éviteront tracas, soucis et pertes de temps. Elles tissent leur bonheur, un bonheur solidaire de cette ambiance que créent sans cesse au foyer, les travaux « ennuyeux et faciles. » En préparant des foyers plus heureux, nous préparons un monde meilleur. Sr GABRIELLE GREMAUD.

## Toujours la délinquance juvénile

Un sergent de la Marine américaine s'est vu condamner par le juge de la Caroline du Nord à 25 dollars d'amende pour avoir administré une correction à un garçon du voisinage qui s'amusait à jeter des pierres sur son chien, comme aussi de la boue sur lui, dans sa salle de bain et jusque sur la lessive qui séchait devant sa maison. Un élève s'élança sur M<sup>me</sup> Cohen, professeur dans une école de New York, la roua de coups et la jeta à terre.

Ges faits soulèvent à nouveau, dans la presse, le problème de la délinquance juvénile. La revue *Catholic Digest* examine le problème dans un article de Miss V. Held. Celle-ci estime qu'à la base de cette vague montante de la criminalité de la jeunesse se trouve la philosophie d'excuse qui a dominé ces dernières années tout le système éducatif américain. L'enthousiasme pour la psychanalyse a porté les Américains à rechercher la cause de la désobéissance de leurs enfants dans les origines de la famille, dans le milieu, etc. On a voulu donner aux enfants la possibilité de développer librement leur personnalité. En famille, chaque caprice de l'enfant a été satisfait ; à l'école, par crainte d'entrer en conflit avec les parents et avec ses supérieurs, le maître a fermé les yeux sur beaucoup de choses. Quant à la police, elle a reçu l'ordre de traiter les jeunes criminels avec compréhension pour leurs problèmes mentaux.

On en est ainsi arrivé, selon Miss Held, à cette situation paradoxale que les professeurs ont peur de leurs supérieurs, qui à leur tour ont peur des parents, lesquels ont peur de leurs enfants, tandis que les enfants, eux, n'ont peur de personne. De cette façon, les enfants ont bien vite appris « leurs droits », mais ignorent « leurs devoirs ». La première notion à inculquer aux enfants est celle du bien et du mal, qui est souvent difficile quand les parents eux-mêmes ne savent pas ce qu'ils doivent respecter. Or, l'influence de l'Eglise est limitée. Un prêtre de New York estime en effet que le 25 % seulement des enfants subissent une influence religieuse.

HENRI DUPONT.